

## EDITO

Marine CAMIADE

Chers collègues,

La 1<sup>ère</sup> année sur OP@LE touche à sa fin pour les pilotes V1. Les 1<sup>ères</sup> clôtures ont été réalisées fin février. A ce jour, les 44 comptes suivis sur OP@LE sont clôturés, permettant ainsi un cycle complet d'exercice budgétaire et comptable. Cette 1<sup>ère</sup> année a été difficile, mais elle a aussi permis de nombreuses avancées, et grâce à ces deux vagues pilotes l'application se stabilise de plus en plus. Concernant OPER@, ce sont maintenant plus de 110 000 payes qui sont réalisées chaque mois. L'année 2021 ayant été marquée à la fois par un grand nombre de nouveaux établissements utilisateurs et l'obligation de prendre en compte de très nombreuses évolutions réglementaires, le travail de stabilisation de l'application n'a pas pu être mené comme souhaité. L'année 2022 s'annonçant moins chargée d'un point de vue réglementaire, elle permettra de se focaliser sur la stabilisation de l'outil et les améliorations attendues par les utilisateurs avant la poursuite du déploiement.

Pour mener à bien ces projets, nous renforçons le dispositif d'assistance MF<sup>2</sup>, au niveau national et souvent aussi dans les académies, afin d'être à même de soutenir au mieux les équipes des EPLE dans ce travail d'apprentissage de nouveaux progiciels, dans la nécessaire adaptation des pratiques et la compréhension des évolutions réglementaires qui doivent être mises en œuvre en même temps que les nouveaux outils.

Marine CAMIADE

Directrice des Affaires Financières MENJS & MESRI

## Poursuivre le renforcement de l'assistance MF<sup>2</sup>

Un renforcement des équipes nationales d'assistance est prévu progressivement courant 2022 pour avoir la capacité à accueillir, dans de meilleures conditions que celles connues par les deux vagues pilotes, les futures vagues utilisateurs. Avec les académies, nous cherchons à détecter les pratiques les plus efficaces, mettre en avant les bonnes pratiques et parvenir à mutualiser les outils qui ont souvent été mis en place par les 1<sup>ers</sup> utilisateurs. L'idée est ainsi de renforcer, par l'analyse des fonctionnements des utilisateurs des vagues pilotes, les aspects métiers de notre dispositif d'assistance.

## Portail MF<sup>2</sup>

Le Portail MF<sup>2</sup>, mis à disposition des utilisateurs et des experts (ADSI et RConseil), permet des recherches facilitées dans les banques documentaires de TRIBU.

Le portail est maintenant le moyen privilégié de communication avec les utilisateurs concernant les contenus des mises à jour d'OPER@ et OP@LE, les dates d'indisponibilités... mais aussi les informations réglementaires qui seront complétées au fur et à mesure des mises à jour.

Des fonctionnalités complémentaires seront proposées dans les mois à venir (chatbot, faq dynamique...)

## Se préparer à entrer sur OP@LE

L'expérience acquise avec les pilotes de la V1 et en cours d'acquisition avec ceux de la V2 permet de formuler quelques conseils pour se préparer au passage à OP@LE. Le changement de logiciel s'accompagne de nombreux changements de méthode, d'organisation du travail qu'il faut absolument anticiper. Nous vous proposerons régulièrement une rubrique dans cette newsletter mettant en lumière des points d'anticipation pour se préparer au mieux, dès maintenant, au passage à OP@LE.

Le 1<sup>er</sup> point d'anticipation reste la concordance des **comptabilités patrimoniales** sur les logiciels EGIMMO ou WINCZ et GFC. Pour rappel, une note DAF A3 a été rédigée en date du 19 octobre 2021 pour accompagner les EPLE et leurs RConseil dans ce travail. Vous pouvez accéder à ces documents soit grâce au portail MF<sup>2</sup> (moteur de recherche) soit en vous rendant dans [Tribu documentaire OP@LE et OPER@ / espace utilisateurs OP@LE / Documents / 03 - Prise en main des outils / 01 – Fiches métier et outils / Contrôle et mise à jour de la comptabilité patrimoniale avant entrée dans OP@LE](#)

Le 2<sup>e</sup> point d'attention est la gestion des droits constatés. La gestion des forfaits et des bourses se fera toujours **obligatoirement via GFE** qui est interfacé avec OP@LE (seuls les porte-monnaie électroniques feront l'objet d'une interface en janvier 2023 avec la V2B). Ainsi, la qualité de réalisation des droits constatés dans GFE mais aussi de la base élèves devient essentielle (pour éviter des bloquants à l'intégration dans OP@LE). Nous constatons avec les V1 et V2, que des difficultés dans BEE sont régulièrement source de problèmes lors de la prise en charge dans OP@LE des droits constatés. Il est donc essentiel de vérifier en détail la base élève avant basculement à OP@LE et, pour les EPLE qui n'étaient plus utilisateurs de GFE, de s'approprier ce logiciel un trimestre au minimum avant le basculement.

## OP@LE : le compte financier et l'analyse financière

Les comptes financiers 2021 des pilotes de la V1 font l'objet d'une remontée, toujours dématérialisée, dans l'infocentre des EPN de la DGFIP. C'est la toute dernière étape qui signe pour les pilotes la fin du travail sur le 1<sup>er</sup> exercice OP@LE. Les modalités de remontées de ces comptes dans l'infocentre ont fait l'objet fin juin d'une présentation par la DGFIP. Pour autant, les comptes des EPLE sur OP@LE font toujours l'objet aussi d'une remontée COFI PILOTAGE.

Nous poursuivons aussi le développement, toujours de façon itérative, d'un module d'analyse financière (groupe de travail en cours) sur la base d'extractions d'OP@LE qui permettra, d'ici fin 2022, de disposer d'une 1<sup>ere</sup> série d'indicateurs d'analyse financière mis à disposition des EPLE.

## OP@LE : des évolutions rapides

Les mises à jour d'OP@LE interviennent toutes les 3 à 4 semaines. Chacune d'elle comporte de nombreuses évolutions et corrections du logiciel. Le détail du contenu de ces mises à jour sont disponibles dans Tribu (rechercher les « bons de livraison OP@LE » dans le Portail MF<sup>2</sup> : BLV-OPA).

Les EPLE de la vague 2 intègrent actuellement leurs immobilisations et financements dans OP@LE. La reprise s'effectue au moyen de deux fichiers Excel que l'ADSI intègre dans OP@LE. Ces deux fichiers ne peuvent être générés qu'à la condition d'avoir une équivalence entre Egimmo/WinczWebcz et la balance GFC.

Le déploiement en cours d'année sera mis en place dès septembre 2022 sur un nombre très limité d'établissements (5 EPLE passant de GFC à OP@LE et un établissement ouvrant directement sous OP@LE). Cela permettra de valider les procédures mises en place, toutes prévues pour limiter au maximum les spécificités de ce basculement au 1<sup>er</sup> septembre. Ainsi, les établissements qui intégreront OP@LE au 1<sup>er</sup> septembre utiliseront la même procédure qu'au 1<sup>er</sup> janvier pour récupérer le budget, les bilans d'entrée ou les immobilisations notamment. La particularité de ces vagues de septembre réside dans la reprise dans OP@LE de l'exécution budgétaire réalisée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 août ce qui permet de ne réaliser qu'un seul compte financier pour l'exercice concerné, directement sur OP@LE.

**Vous souhaitez rejoindre l'équipe projet OP@LE ? Nous continuons de recruter très régulièrement des catégories A et B sur les différents pôles du bureau DAF A3, n'hésitez pas à envoyer votre candidature sur [mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr](mailto:mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr) et [reglementation.dafa3@education.gouv.fr](mailto:reglementation.dafa3@education.gouv.fr)**

## OPER@ se prépare pour poursuivre son déploiement

### Nouveau calendrier de déploiement

A ce stade, OPER@ produit plus de 110 000 paies pour environ 4 000 établissements employeurs, ce qui correspond à environ 60% des paiements en EPLE, GRETA etc.

En 2023, la DAF étudie l'extension d'OPER@ aux établissements utilisant actuellement GIRAFE, outil que la DGFIP arrêtera de maintenir à partir de 2023.

Le CODIR du 25 mai a par ailleurs acté la poursuite des travaux pour rendre possible la poursuite du déploiement d'OPER@ en 3 ans.

Des travaux techniques seront engagés avec un petit nombre d'établissements actuellement sous Admilia afin de préparer un kit de reprise automatique des données. Sur la base de ces travaux, des déploiements pourront être prévus ultérieurement.

**Interface OPER@/OP@LE :** Le chantier de développement de la nouvelle interface s'étale sur toute l'année 2022, avec une phase pilote prévue en janvier 2023 sur un nombre limité d'établissements. L'objectif actuel est de généraliser le déploiement de cette interface pour tous les EPLE en janvier 2025.

**Stabilisation du SI :** En l'absence de vague de déploiement en cours d'année, tous les efforts sont mobilisés sur la stabilisation du SI : résolution des anomalies, réactivité dans le traitement des demandes utilisateurs, test et recette des livraisons ...

Afin de mieux identifier les axes d'amélioration, un comité utilisateur ainsi qu'une enquête seront organisés auprès des utilisateurs pour améliorer le processus de priorisation des évolutions fonctionnelles et identifier les meilleures pratiques de l'organisation de l'assistance.

**Vous avez une question autour des projets Op@le ou Opér@ ? Une précision à apporter ? Deux adresses mail**  
Op@le = [mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr](mailto:mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr) Opér@ = [opera-deploiement.dafc3@education.gouv.fr](mailto:opera-deploiement.dafc3@education.gouv.fr)